

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination et du management de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE de LA CHEVROLIERE

Par arrêté préfectoral du 5 décembre 2011, une enquête publique est ouverte à la mairie de LA CHEVROLIERE, du 26 décembre 2011 au 27 janvier 2012 inclus, portant sur la demande présentée par la SCEA « LE PONT DU GUI » en vue d'exploiter au lieu-dit « Le Pont du Gui » à LA CHEVROLIERE un élevage de poulettes futures pondeuses d'une capacité de 205 000 animaux équivalents volailles en remplacement d'un atelier existant de poules pondeuses.

Cet établissement est soumis à autorisation sous la rubrique n°2111-1 de la nomenclature des installations classées.

Madame Marie-Gwenaëlle BOUREAU, enseignante, désignée en qualité de commissaire enquêteur chargé de diriger l'enquête, recevra en mairie de LA CHEVROLIERE les observations du public aux dates et heures ci-après :

- le lundi 26 décembre 2011 de 9 h. à 12 h.
- le mercredi 4 janvier 2012 de 14 h. à 17 h.
- le mercredi 11 janvier 2012 de 9 h. à 12 h.
- le mardi 17 janvier 2012 de 9 h. à 12 h.
- le vendredi 27 janvier 2012 de 14 h.30 à 17 h.30.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de LA CHEVROLIERE, aux jours et heures normaux d'ouverture des services.

Le public pourra également consulter le dossier dans les mairies de PONT SAINT MARTIN, SAINT PHILIBERT DE GRANDLIEU et SAINT AIGNAN DE GRANDLIEU aux jours et heures normaux d'ouverture des services. Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de LA CHEVROLIERE, au commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation, assortie du respect de prescriptions, ou un refus.